

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 44 (1918)
Heft: 20

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Déclivités de 0 à 5 ‰	majoration 0,2
5 » 10 »	0,6
10 » 15 »	1,0
15 » 20 »	1,2
20 » 25 »	1,4
25 » 30 »	1,6
30 et plus	2,0

Courbes. Jusqu'à 1000 m. de rayon	majoration 0,1
de 1000 à 700 »	0,5
» 700 » 500 »	1,2
» 500 » 400 »	1,7
» 400 » 300 »	2,0
» 300 » 200 »	2,5
» 200 et moins	3,0

Tunnels, au-dessous de 1000 m., majoration 2,0
de 1000 m. et plus » 4,0

Stations, avec évitement, allongement de 2000 m.
Haltes et stations sans évitement, 1000 »

Appliquées aux cinq réseaux à racheter, ces normes donnaient les coefficients d'usure pour 1 MT et durées ci-après, avec limites, d'usure réduites :

	Coefficients	Durées
J.-S.,	0,2016	27 ans
Brünig,	0,240	72 »
S.-C.-B.,	0,1736	25 »
Gothard,	0,270	22,5 »
N.-O.-B.,	0,1864	29 »
Union suisse,	0,1752	32 »

d) Formules et normes du Département fédéral.

En maintenant le coefficient de base de 0,08 mm. pour 1 MT, les coefficients de majoration y étaient déduits des formules ci-après :

Déclivités. $y = 1 + 0,0856 x - 0,005 x^2$,
x désignant la déclivité en pour ‰.

Courbes. $y = 1 + 0,0023 x + 0,0348 \frac{x^2}{R}$

R, rayon de la courbe, en mètres,

$$x = \frac{1500 - R}{10}$$

Tunnels. $y = 1 + 0,4 \sqrt{300 x - x^2}$

x, longueur du tunnel en hectomètres.

Stations avec évitement : allongement de 3000 m.

sans » et haltes, allongement de 1000 m.

Ces formules, tirées des normes des experts avec quelques aggravations, présentent des contradictions flagrantes avec les faits dès qu'elles sortent des limites pour lesquelles on les a fait cadrer avec ces normes, ainsi le maximum pour les déclivités est de 85,6 ‰, la majoration disparaît pour 171 ‰ et devient négative ; pour les tunnels le maximum est pour 15 km. et elle disparaît pour 30 km. (A suivre.)

Concours d'idées pour la reconstruction du village d'Euseigne.

Rapport du Jury.

Le concours ouvert le 1^{er} mai 1918 entre les architectes du Valais pour la reconstruction du village d'Euseigne, incendié en décembre 1917, a provoqué la remise des 7 projets suivants, tous arrivés dans les délais prévus :

N°	1	Motto	1918.
»	2	»	Les Pyramides.
»	3	»	Lo Peilloz.
»	4	»	Pot de fleurs.
»	5	»	Pyramide.
»	6	»	Dent Blanche.
»	7	»	Terre Vallesial.

Le Jury siégea une première fois le 3 juin 1918, l'après-midi de 2 à 4 1/2 heures. M. Widmer-Karrer était absent et M. Rochat-Mercier, ingénieur en chef de la ville de Lausanne, y assistait à titre de remplaçant de M. Grivaz, chef de service du Département cantonal vaudois des Travaux publics qui devait s'absenter dès le lendemain.

Dans la séance qui eut lieu l'après-midi du 4 juin, les projets n° 2 et 4 furent éliminés à l'unanimité. En effet, ces projets comportent des rues et des places qui ne tiennent pas compte du village incendié ni des traditions qui s'y rattachent. Il y a aussi des dispositions qui prêtent à la critique tant au point de vue esthétique que pratique. Enfin on peut relever l'erreur qui consiste à proposer des chalets du type bernois dans les montagnes du Valais.

Ces deux projets écartés, il restait en présence les n° 1, 3, 5, 6 et 7. Pour des raisons identiques à celles indiquées ci-dessus le projet n° 7 est écarté à son tour. Ce projet comporte, comme les n° 2 et 4, des granges qui sont séparées des maisons d'habitation, mais qui ne sont cependant pas en bordure des rues construites spécialement à cet effet. Ce projet est le seul qui ait reproduit sans modifications le plan directeur fourni par le Département cantonal.

Ne restaient donc en présence pour le jugement définitif que les projets n° 1, 3, 5 et 6 que nous critiquons comme suit :

N° 1. Les tracés des rues, la disposition des places, l'aménagement du village situés sur l'emplacement même de l'ancien village (il a cependant été fait emprunt de la dépression qui se trouve au sud-ouest) sont des trouvailles très heureuses, et ces idées fondamentales ne se trouvent avec autant de clarté dans aucun des plans de situation des autres projets.

La rue principale qui bifurque au nord de la route d'Evolène, aboutit avec une pente de seulement 5,6 ‰ à une belle place où est située la chapelle. Cette place présente à l'ouest une terrasse surélevée plantée d'arbres (v. reproduction, p. 189).

La rue qui, partant de cette place, va rejoindre la route d'Evolène, présente aussi une disposition très heureuse vu qu'elle utilise l'ancien sentier.

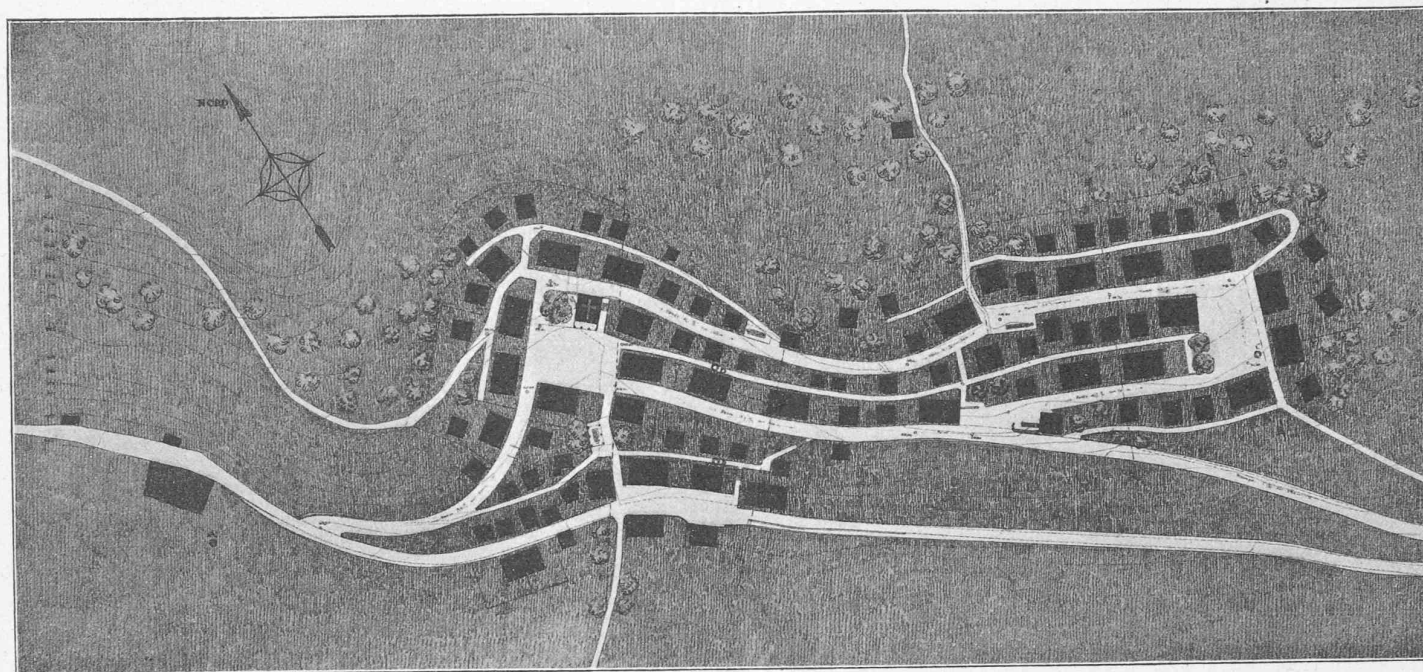
A l'extrémité sud-est du village, nous trouvons une place qui constitue le centre de la partie orientale et qui pourrait sans inconvénient aucun être diminuée et reportée dans la direction nord-ouest.

On peut regretter qu'avec une aussi bonne disposition générale, les types des diverses maisons ne soient pas en harmonie et que le projet ne prévoie pas pour les granges, comme pour les maisons d'habitation, un groupement par deux ou trois. L'auteur a présenté pour les maisons d'habitation trois types divers dont nous ne reconnaissons comme bon que celui qui comporte une entrée Est-Ouest, c'est-à-dire non située au Nord. La surface occupée par la plus grande des maisons double mesure 45 à 46 m² par demi-maison. Les types pour un ménage couvrent une superficie de 72 à 92 m².

Le projet est accompagné d'une très belle perspective en couleurs dont les maisons ne correspondent pas avec les planches du projet. Celles de la perspective sont tout à fait remarquables et bien dans le style du pays.

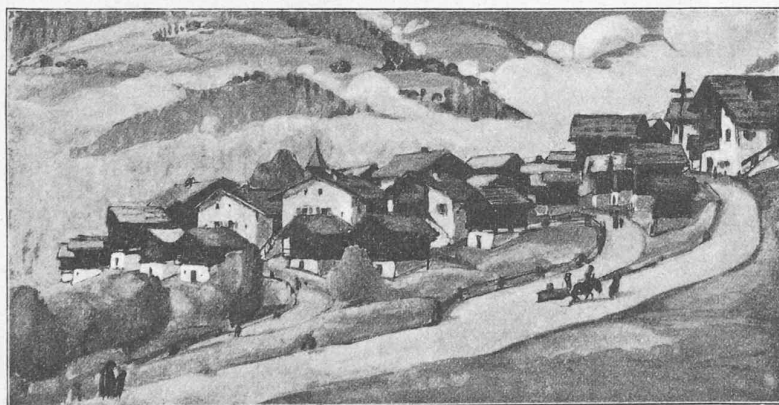
N° 5. Ce projet nous montre quatre rues parallèles qui sont pour ainsi dire d'égale importance et qui épousent à peu près le terrain.

CONCOURS D'IDÉES POUR LA RECONSTRUCTION DU VILLAGE D'EUSEIGNE

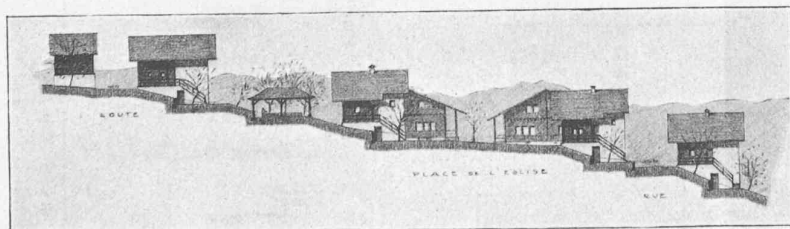


Plan de situation. — 1 : 2500.

1^{er} prix : projet « 1918 »,
de M. F. Travelletti, architecte, à Vex.



Perspective.



Profil I. — 1 : 1000.

Le projet principal prévoit une grande place avec chapelle, disposée sur le saillant même du plateau d'Euseigne, tandis que la variante place cette chapelle dans la partie haute en face de l'Hôtel des Pyramides (v. reproduction, p. 190 et 191).

Le village est prévu reconstruit sur son ancien emplacement, mais il diffère entièrement de l'ancien aménagement dont nous ne retrouvons que la rue qui rejoint la route d'Evolène à Orient.

Un grand inconvénient résulte du fait que l'auteur n'a prévu que deux types de maisons, et qu'ainsi pour le tiers environ d'entre elles les locaux principaux doivent faire face aux granges, s'ils veulent être orientés au Sud. L'idée excellente de ce projet réside dans le fait que l'auteur a réuni granges et maisons au moyen d'une place ou hangar couverts. Les surfaces occupées par les maisons de un ou deux ménages sont toutes les mêmes et mesurent environ 55 m², ce qui nous paraît normal. Quant aux arcades, elles sont tout à fait inutiles, étrangères au caractère du pays et portent préjudice à la conception des façades dans le style local.

Les granges sont bien disposées, elles ne sont représentées en élévation, ce qui est regrettable, que sous forme d'une vue perspective.

(A suivre.)

NÉCROLOGIE

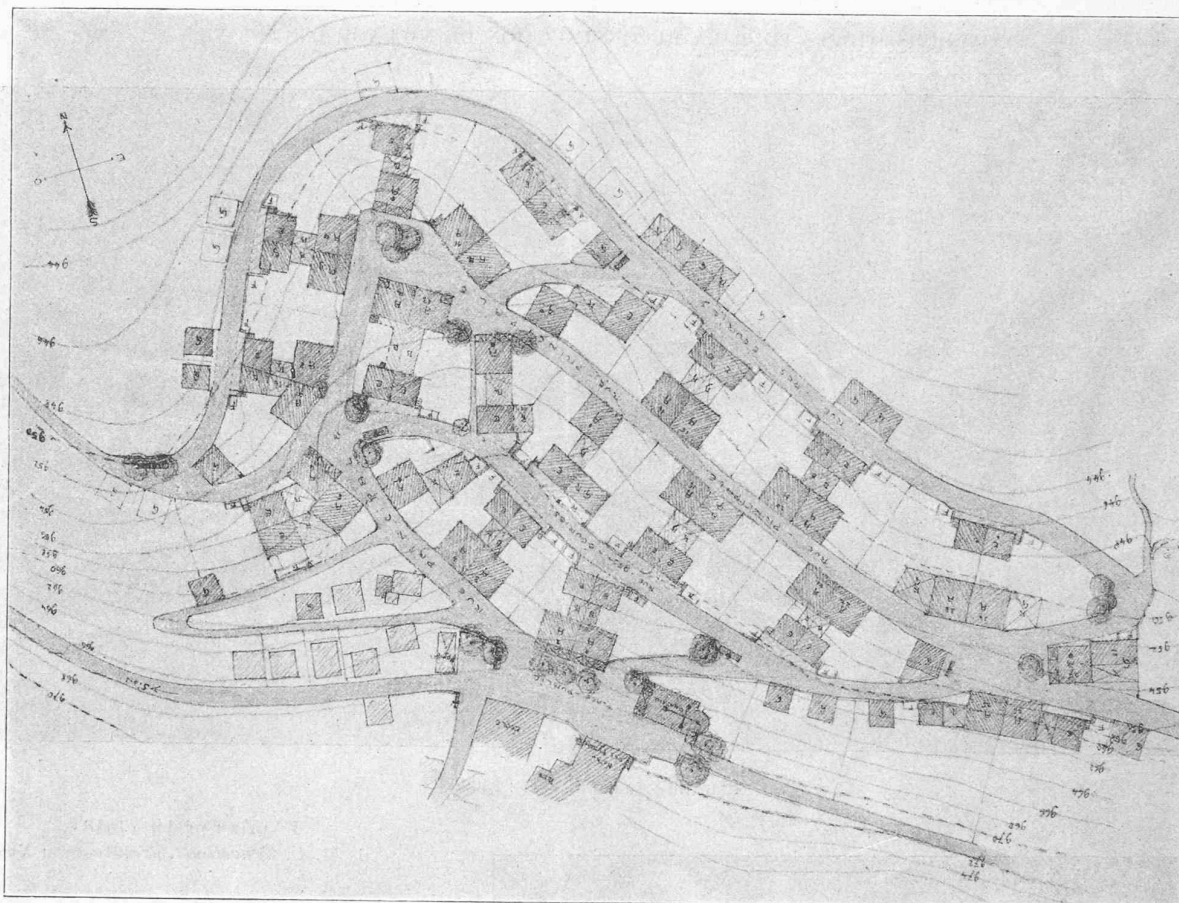
Louis Veyrassat.

Nous avons appris avec un vif chagrin, dit la *Gazette de Lausanne*, la nouvelle de la mort survenue à la suite d'une attaque de grippe, de M. Louis Veyrassat, ingénieur, chef de section II des C. F. F. à Delémont.

De passage à Bienne, Louis Veyrassat avait été pris de fièvre et avait dû être transporté à la clinique Seeland, où il a succombé vendredi après quatre jours de maladie.

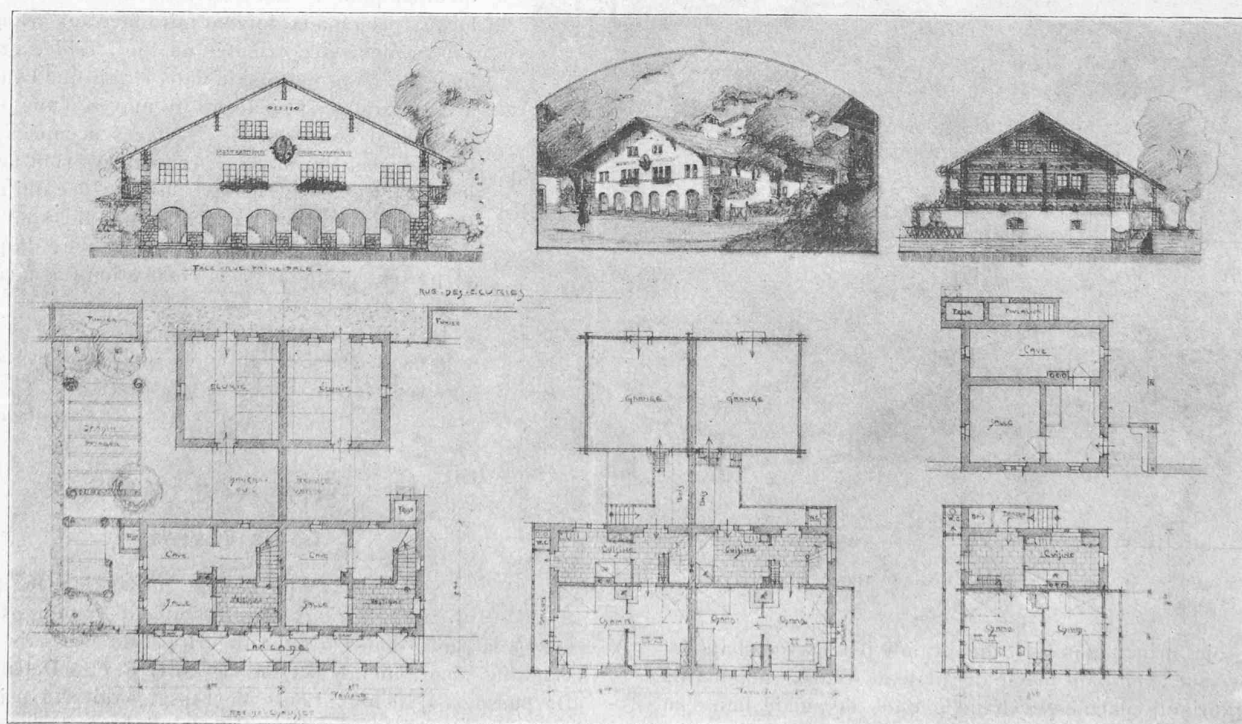
Louis Veyrassat était né à Genève le 30 avril 1861 où il fit ses premières études d'abord au collège, puis à la Faculté

CONCOURS D'IDÉES POUR LA RECONSTRUCTION DU VILLAGE D'EUSEIGNE



Plan de situation. — 1 : 1500.

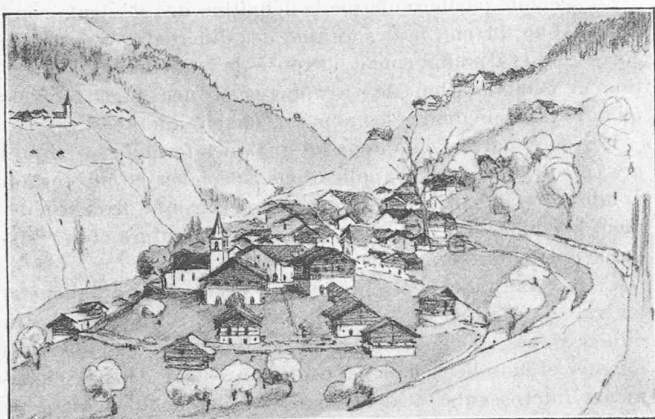
Légende : A = Maison d'habitation. E = Ecurie. B = Bois et remise. G = Grange. R et G = Remise et grange. F = Fumier. A. = Maison d'un ménage.



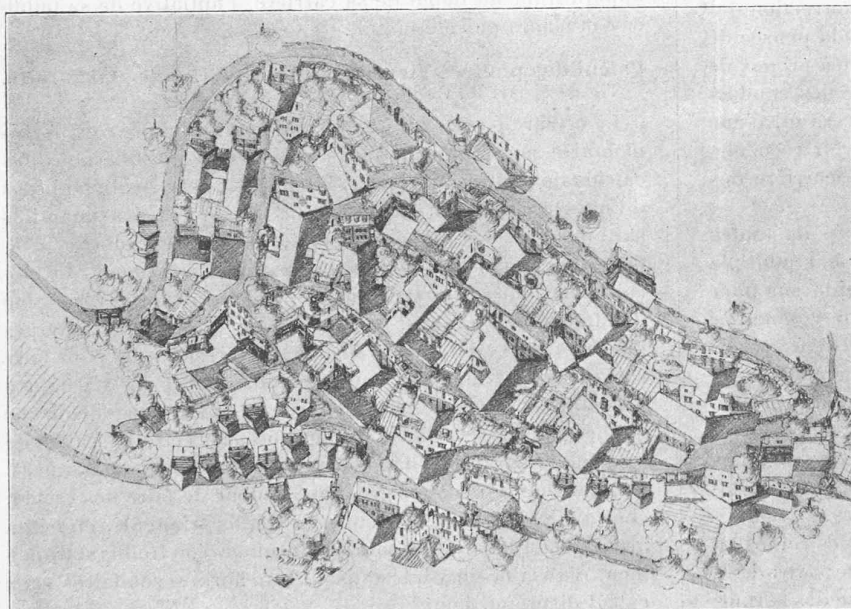
Types de maisons. — 1 : 400.

II^e prix : projet « Pyramide », de MM. Burgener et Jacckle, architectes, à Sierre.

CONCOURS POUR LA RECONSTRUCTION DU VILLAGE D'EUSEIGNE



Variante.



Perspective.

II^e prix : projet « Pyramide », de MM. Burgener et Jaeckle, architectes, à Sierre.

des sciences; il alla ensuite à l'Ecole polytechnique à Zurich, où il obtint en 1885 son diplôme d'ingénieur. Il débuta en 1885-1886 comme ingénieur-volontaire à la Compagnie P.-L.-M., qui construisait la ligne Genève-Annemasse; il quitta ce poste pour occuper en février 1886 celui d'ingénieur de la Société des travaux publics et constructions à Paris, section du contrôle et de la réception du matériel pour le canal de Panama; en août 1887 et jusqu'à décembre 1889, il fut ingénieur à la Compagnie S.-O.-S. et travailla aux études de la ligne Viège-Zermatt; il passa, le 1^{er} janvier 1890, à la Compagnie du Jura-Simplon, comme ingénieur au Service des travaux neufs; en 1903, il était nommé ingénieur du matériel fixe au premier arrondissement des C. F. F. à Lausanne, poste qu'il occupa jusqu'en 1907, époque à laquelle il fut appelé à succéder à l'ingénieur Masset, comme chef de section à Delémont. Il ne tarda pas dans le Jura bernois à acquérir la popularité de bon aloi dont il jouissait à Lausanne et sur les bords du Léman.

Fondateur et ancien président du Rowing-Club de Lausanne, il était l'organisateur dévoué de toutes ses régates; il était de même le membre du jury qu'on retrouvait dans toutes les manifestations nautiques du Léman, régates de sauvetage, fêtes de navigation, championnats de l'aviron ou de la voile.

Louis Veyrassat était le plus charmant homme qu'on pût rencontrer; sa nature foncièrement altruiste et généreuse, son dévouement, son cœur chaud, son caractère indépendant, sa franchise et sa loyauté lui avaient valu de solides amitiés, l'estime et l'affection de tous ceux qui l'approchèrent.

Tous conserveront à Louis Veyrassat le plus affectueux souvenir.

BIBLIOGRAPHIE

La question du fer. Le problème franco-allemand du fer, par Louis Ferasson, ancien élève de l'Ecole polytechnique, ingénieur civil des mines. — Un volume in-16, 3 fr. Payot & C^{ie}, Paris et Lausanne.

Cet ouvrage est présenté au public en ces termes :

« L'importance de la sidérurgie dans la vie moderne donne à la question du fer une place prépondérante dans la solution des problèmes soulevés par la guerre actuelle, qui a prouvé surabondamment que non seulement le fer et l'acier font les grandes puissances en temps de paix, mais qu'ils sont, dans le conflit armé, les plus gros facteurs de la victoire.

» Nous ne poursuivons les hostilités que pour libérer les peuples de l'invasion et de l'oppression, contrairement à l'Allemagne qui a fait la guerre dans le but de conquérir nos richesses minières de l'Est et d'accroître ses débouchés économiques.

» Pour assurer la paix du monde, pour empêcher le retour des événements que nous vivons, il faut que les Allemands soient vaincus sur la question du fer.

» Il nous est possible, grâce à nos glorieuses armées et à nos fidèles alliances, de rétablir notre propriété nationale dans son intégralité ancienne et d'acquiescer la suprématie du fer en Europe en instaurant la dépendance allemande à notre profit.

» Ce que l'Allemagne voulait, ce que doit nous donner le retour de nos anciennes provinces : tel est l'objet de cet ouvrage, écrit

par un praticien de notre Métallurgie lorraine, avec la documentation, les chiffres et les résultats nécessaires à l'étude détaillée de cette question ».

Villes et villages français après la guerre. Aménagement. Restauration. Embellissement. Extension. Par Léon Rosenthal, secrétaire général de l'Ecole supérieure d'art public. Préface de M. Louis Bonnier, inspecteur général des Services techniques d'architecture et d'esthétique de la Seine. Couverture de M. Malo-Renault. — Un volume in-16, 4 fr. 50. Payot & C^{ie}, Paris et Lausanne.

Villes et villages du Nord et de l'Est, saccagés par les Allemands, doivent renaître plus amples, plus sains, plus beaux, mieux adaptés à l'activité économique. Grandes ou petites, toutes les cités françaises doivent se prêter à l'essor magnifique qui succédera à la victoire et devenir des instruments parfaits de vie sociale. Selon quelles méthodes s'opéreront ces restaurations et cette régénération? Comment assurera-t-on aux agglomérations humaines un développement harmonieux, comment seront secondées et dirigées leur pros-